



Foire aux questions du relais Tears to Hope

1. Qu'est-ce que le relais Tears to Hope?

Le relais a été créé il y a cinq ans par la [Tears to Hope Society](#), dont l'objectif est d'apporter un soutien aux familles des femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées. Cette année, Unifor a établi un partenariat avec cette société pour organiser des courses et des marches de solidarité dans tout le pays où des équipes d'Unifor se sont inscrites. Nos objectifs sont de sensibiliser les gens à la gravité du problème des femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées et de soutenir les familles et la communauté en recueillant des fonds pour la Tears to Hope Society. Nous souhaiterions enfin réunir suffisamment de fonds pour construire un pavillon de ressourcement dans la région.

2. Comment s'inscrire - équipes et inscriptions individuelles

Rendez-vous sur [cette page](#) pour inscrire votre équipe locale (ou vous-même, si vous n'avez pas d'équipe). Le coût de l'inscription est de 50 \$ par équipe. Il est également demandé à chaque participant et participante de contribuer à hauteur de 50 \$, soit par un don personnel, soit par une collecte de fonds, soit par un don direct de la section locale. Chaque équipe doit tenir une liste de toutes les participantes et de tous les participants.

Une fois inscrit en ligne, communiquez dès que possible votre directrice ou votre directeur régional d'Unifor pour vous assurer que nous disposons de l'information la plus récente et nous permettre de vous donner plus de détails à l'approche de la date de l'événement. Nous espérons que les sections locales travailleront ensemble pour organiser des événements dans les régions où cela est possible et nous partagerons les coordonnées des organisateurs de la région et des lieux dès que ces renseignements seront connus.

3. Pourquoi s'agit-il d'un « relais »?

Les membres de l'équipe n'ont pas à parcourir la totalité de la distance en marchant ou en courant. Vous pouvez répartir le parcours entre les membres de l'équipe pour que ce soit plus facile.

4. Est-il possible de faire un don supérieur à 50 \$ par participante ou participant?

Ou ! Tous les dons supplémentaires sont également encouragés! [Téléchargez ce formulaire de don](#) si vous souhaitez avoir une feuille à remplir.

5. Comment envoyer l'argent?

Faites parvenir un chèque libellé à l'ordre d'Unifor a/s Pedro Cristovao au bureau national d'Unifor, à l'adresse 115 Gordon Baker Rd, Toronto, Ontario M2H 0A8. Veuillez indiquer Tears To Hope sur la ligne « Pour ». Tous les dons seront envoyés à la Tears To Hope Society.

6. J'ai manqué la date limite du 15 mai pour commander des t-shirts auprès d'Unifor. Puis-je faire imprimer mon propre t-shirt?

Oui. N'oubliez pas de dire à votre imprimeur que vous devez avoir les maillots en main pour le jour du relais, le samedi 17 juin. Le visuel graphique doit être imprimé à l'encre rouge sur des t-shirts blancs. [Téléchargez le visuel graphique ici.](#)

7. Pouvons-nous soumettre des photos exprimant notre solidarité dans le cadre du relais Tears To Hope?

Oui. Vous pouvez nous envoyer vos photos de groupe et vos autoportraits pris le jour du relais à l'adresse communications@unifor.org.